



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 30/05/2022

Reçu en préfecture le 30/05/2022

Affiché le

Département : ARDECHE

ID : 007-200039832-20220523-D_2022_4_5-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2022_4_5

L' an deux mille vingt deux, le lundi 23 mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Presbytère Salle des mariages à Beaulieu, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 31

Date de convocation du : 17 Mai 2022

Présents : 25

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur GSEGNER Gérard, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Monsieur BONNET Franck, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Approbation d'un
groupe de travail dédié au "
Projet Alimentaire Inter
Territorial Ardèche
Méridionale"**

Pouvoirs :

Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur ROUYEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert
Monsieur LEGRAS Emmanuel a donné pouvoir à Monsieur THIBON Pierre
Madame RIEU-FROMENTIN Françoise a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc
Madame FEUILLADE Delphine a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine

Secrétaire de Séance : Madame Bérengère BASTIDE

Daniel NOËL, Vice-président délégué à l'agriculture rappelle que les communautés de communes Beaume-Drobie, Gorges de l'Ardèche et du Pays de Vans en Cévennes sont engagées dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Inter Territorial (PAiT).

L'objectif est de mobiliser le territoire, acteurs, élus et services pour établir une stratégie co-construite et partagée autour d'une assiette alimentation durable en lien avec la dynamique TEPos.

Les publics cibles sont : agriculteurs, acteurs économiques (restaurateurs, hébergeurs...), les habitants notamment les publics scolaires et les publics défavorisés.

Evoqué en bureau élargi, il est proposé de mettre en place un groupe de travail dédié au suivi du PAIT sous la responsabilité de Daniel NOËL, ouvert aux élus communaux et communautaires. Il sera procédé à un appel à candidature en séance. Les élus communaux auront jusqu'au 7 juin pour s'inscrire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, APPROUVE la délibération avec 6 abstentions : Serge ALLAVENA, Robert BALMELLE (pouvoir Bernard ROUYEYROL), Jean-François BORIE, Jean-Marie LAGANIER, Jean-Marc MICHEL (pouvoir Françoise RIEU-FROMENTIN), DESIGNÉ Joël FOURNIER et Daniel NOËL pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ce dispositif, ainsi que la mise en place de la gouvernance dédiée, APPROUVE la mise en place de ce groupe de travail ad hoc, et prend note de l'inscription en séance de Monique DOLADILLE, Cathy ESCHALLIER, Christiane REYNOUARD, Jean-Paul ROGIER. Ce groupe de travail pourra être complété par des élus communaux, AUTORISE le Président à engager les démarches nécessaires et à signer toute pièce relative à cette affaire.

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 6

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 23/05/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Envoyé en préfecture le 30/05/2022

Reçu en préfecture le 30/05/2022

Affiché le

ID : 007-200039832-20220523-D_2022_4_5-DE